

Enquête publique sur l'aéroport Paris - Le Bourget

- Le Groupe ADP a présenté une demande d'autorisation environnementale en application des articles L. 181-1 à L. 181-4 du code de l'environnement au titre de la loi sur l'eau, pour son projet situé sur les communes de Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil (département de la Seine-Saint-Denis), Bonneuil-en-France et Gonesse (département du Val d'Oise), relatif à l'aménagement de la plateforme aéroportuaire de Paris-Le Bourget, ainsi que sur des travaux de rénovation concernant la gestion des eaux pluviales de la totalité de la plateforme existante.

L'enquête publique relative à cette demande d'autorisation environnementale est ouverte pendant 15 jours consécutifs, du mardi 11 mai 2021 à 8h00 au mardi 25 mai 2021 à 17h00.

- <https://www.parisaeroport.fr/groupe/actualites/enquetepublique-lebourget>